

SOLIDARITÉ

Établissement public, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un outil local de la politique mise en œuvre par la ville en matière de solidarité. Il intervient pour tout public. Il propose des prestations spécifiques au plan local, des actions de solidarité, des activités ou sorties favorisant le lien entre les personnes et entre générations. Vous pouvez vous renseigner pour en bénéficier, vous pouvez aussi contribuer à élargir les solidarités proposées en vous y impliquant.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire communal en liaison avec les institutions ou associations.

Guichet de proximité, il informe, oriente vers les partenaires institutionnels ou associatifs compétents et favorise l'accès aux droits sociaux et accompagne les personnes dans leurs démarches pour l'accès aux droits sociaux.

Dans cette rubrique vous trouverez ainsi les prestations ou actions spécifiques du CCAS et des partenaires par public :



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET INSERTION

- > GRANDES INITIATIVES
- > AIDE SOCIALE
- > LOGEMENT
- > ÉPICERIE SOCIALE MUNICIPALE - LA COURTECHELLE



VOS DROITS

Garantir et défendre les droits fondamentaux de tous, c'est le sens des actions menées par la ville, à travers les centres municipaux de santé, les...

- > DROITS DE L'ENFANT
- > DROITS CIVIQUES
- > DROITS À LA SANTÉ
- > DROITS AU LOGEMENT
- > DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES
- > ÉGALITÉ FEMMES HOMMES
- > ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE





HANDICAP

- ENFANT HANDICAPÉ
- ADULTE HANDICAPÉ
- AIDANT FAMILIAL
- CITOYENNETÉ ET HANDICAP
- DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES
- VIVRE AVEC UN AUTISME
- RESTER INFORMÉ



QUOTIENT FAMILIAL

Avant de s'inscrire au différentes activités (restauration dans les clubs, sortie,...), il faut calculer votre quotient familial...

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**